Envoyé en préfecture le 13/09/2023
Reçu en préfecture le 13/09/2023
Publié le 20/09/2023
ID : 029-242900801-20230906-DBC2023_024-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DBC2023_024

Objet	**participation à la 5ème édition du forum de l'emploi public à brest**	
Rapporteur	Bernard GOALEC	
Service	Direction Générale	Référent : Sandrine GUIRAO-SIMON

Considérant que le CDG du Finistère sollicite la CAPLD pour être partenaire du prochain forum de l'emploi public à Brest (au Quartz), organisé par le CNFPT et les 4 CDG bretons,

Vu que le statut de partenaire, contre une contribution de 500 € HT, permet :

-d'avoir un emplacement au sein de l'espace employeur pour valoriser la collectivité et rencontrer des candidats,
-d'être sponsor de la manifestation,
-d'avoir une place au sein du job dating inversé.

Vu une réponse attendue avant le 11 septembre.

Il est demandé si le bureau communautaire souhaite que la CAPLD soit partenaire de l'évènement.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 5 septembre 2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

Article 1 :

Article 2 :

Article 3 : la présente décision sera publiée, et transmise à monsieur le préfet du Finistère, communiquée à monsieur le trésorier de Landerneau et rendue exécutoire conformément aux articles L.2131-1 et L.5211-3 du code général des collectivités territoriales.

Article 4 : madame la directrice générale des services et monsieur le trésorier de Landerneau, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision.

Signé par : Patrick Leclerc
Date : 12/09/2023
Qualité : Président-Maire